

Year / Année 2014	13 Interest from Canadian Sources / Intérêts de source canadienne 128.93	21 Report Code / Code du feuillet 0	22 Recipient Identification Number / Numéro d'identification du bénéficiaire	23 Recipient type / Type de bénéficiaire 3	29 Recipient account / Numéro de compte du bénéficiaire 83-7738172
-----------------------------	--	---	--	--	--

Recipient's name (last name first) and address
 Nom, prénom et adresse du bénéficiaire

HARMONIE DE LACHINE.
 214-800 RUE SHERBROOKE
 LACHINE QC H8S 1H2

Payer's name and address *Nom et adresse du payeur*
 Canadian Imperial Bank of Commerce



Servicing Branch/Agent *Succursale de Service/Agent*
CIBC
 6, 45E AVE
 LACHINE QC H8T 2L7

Privacy Act / Loi sur la protection des renseignements personnels

- 3 For Recipient - Keep this slip for your records FOR INFORMATION, SEE THE BACK
- Pour le bénéficiaire - Conserver pour vos dossiers POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS, LISEZ LE VERSO

RC-14-407

RELEVÉ

3 Revenus de placement	Année 2014	Code du relevé R	Code de la devise CAD	No du dernier relevé transmis	706193456 201617500
-------------------------------	----------------------	----------------------------	---------------------------------	-------------------------------	------------------------

D - Intérêts 128.93	Type 3	Numéro de succursale 83-7738172
-------------------------------	------------------	---

Renseignements complémentaires

Nom et adresse du bénéficiaire et nom du second titulaire

HARMONIE DE LACHINE.
 214-800 RUE SHERBROOKE
 LACHINE QC H8S 1H2

Numéro d'assurance sociale du bénéficiaire	Autre numéro d'identification
--	-------------------------------

INTÉRÊT CPG
 Nom et adresse du payeur ou du mandataire
 Canadian Imperial Bank of Commerce

Succursale de Service/Agent
CIBC
 6, 45E AVE
 LACHINE QC H8T 2L7

REVENU QUÉBEC

2 - Copie du bénéficiaire (Vous devez inclure ces données à votre déclaration de revenus et conserver cette copie.)



11ZZ

Relevé officiel - Revenu Québec
 Formulaire prescrit - Président-directeur général

Year / Année 2014	13 Interest from Canadian Sources / Intérêts de source canadienne 128.93	21 Report Code / Code du feuillet 0	22 Recipient Identification Number / Numéro d'identification du bénéficiaire	23 Recipient type / Type de bénéficiaire 3	29 Recipient account / Numéro de compte du bénéficiaire 83-7738172
-----------------------------	--	---	--	--	--

Recipient's name (last name first) and address
 Nom, prénom et adresse du bénéficiaire

HARMONIE DE LACHINE.
 214-800 RUE SHERBROOKE
 LACHINE QC H8S 1H2

Payer's name and address *Nom et adresse du payeur*
 Canadian Imperial Bank of Commerce

Servicing Branch/Agent *Succursale de Service/Agent*
CIBC
 6, 45E AVE
 LACHINE QC H8T 2L7

Privacy Act / Loi sur la protection des renseignements personnels

- 2 For Recipient - Attach to your Income Tax Return FOR INFORMATION, SEE THE BACK
- Pour le bénéficiaire - Annexer à votre déclaration de revenus POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS, LISEZ LE VERSO

RC-14-407

Report these amounts on your tax return.

For more information on how to report your income, see your tax guide.

- 10 Dividends from Canadian corporations other than eligible dividends** — The amount an individual has to report as income is the amount shown in box 11. The dividend tax credit to which an individual is entitled is shown in box 12. For more information, see lines 120 and 425 in your tax guide.
- 11**
- 12**
- 13 Interest from Canadian sources** — See line 121 in your tax guide for information on how to report this amount on your return.
- Box 14** — Other income from Canadian sources
- Box 15** — Foreign income
For more information on how to report box 14 or 15 amounts on your return, see line 121 in your tax guide.
- Box 16** — Foreign tax paid
We use this amount to calculate your foreign tax credit. For more information, see line 405 of your tax guide.
- Box 17** — Royalties from Canadian sources
If royalties are from a work or invention of yours with no associated expenses, enter the amount on line 104 of your return. Enter on line 135 your royalties that have expenses associated with them. Enter on line 121 of your return all other royalties.
- 18 Capital gains dividends** — Enter this amount on line 174 of Schedule 3, "Capital Gains (or Losses)."
- Box 19** — Accrued income: Annuities
This amount is the earnings part of a general annuity. If you were 65 or older at the end of the year, or if you received the annuity payments because of the death of your spouse or common-law partner, report this amount on line 115 of your return. Otherwise, enter this amount on line 121 of your return.
- 21 Report code** — The code in this box indicates that this slip is the original ("O"), an amended ("A"), or a cancelled slip ("C").
- 22 Recipient identification number** — If you are an individual (other than a trust), the number in this box is your SIN. In all other cases, the number is your 9 characters business number.
- 23 Recipient type** — The code in this box indicates if the amount was paid to an individual ("1"); a joint account ("2"); a corporation ("3"); an association, trust, club, or partnership ("4"); or a government ("5").
- 24 Eligible dividends from Canadian corporations** — The amount an individual has to report as income is the amount shown in box 25. The dividend tax credit to which an individual is entitled is shown in box 26. For more information, see lines 120 and 425 in your tax guide.
- 25**
- 26**
- 27 Foreign currency** — Leave this area blank if you are reporting amounts in Canadian dollars.
For more information, see box 27 in the Guide, T4015, T5 Guide - Return of Investment Income.
- 28 Transit** — If you are reporting for a financial institution or any similar business, enter the recipient's transit code or branch identification code (up to eight characters) in this area.
- 29 Recipient account** — If you can identify the recipient by an account number or policy number, enter the appropriate characters (up to 12) in this area.
You may have to pay your taxes by instalments. For more information, call 1-800-959-8281.

Under the *Income Tax Act*, you have to give your social insurance number (SIN) on request to any person who prepares an information slip for you. If you do not have a SIN, apply for one at any Service Canada Centre.

For more information on "Other Information," consult the section "Other information" in Guide T4015, T5 Guide - Return of Investment Income.

Déclarez ces montants dans votre déclaration de revenus et de prestations

Pour en savoir plus sur la façon de déclarer votre revenu, consultez votre guide d'impôt.

- 10 Dividendes de sociétés canadiennes autres que des dividendes déterminés** — Le montant qu'un particulier doit déclarer comme revenu est le montant de la case 11. Le crédit d'impôt pour dividendes auquel un particulier a droit figure à la case 12. Pour en savoir plus, lisez les renseignements aux lignes 120 et 425 de votre guide d'impôt.
- 11**
- 12**
- 13 Intérêts de source canadienne** — Lisez les renseignements à la ligne 121 de votre guide d'impôt pour savoir comment indiquer ce montant dans votre déclaration.
- Case 14** — Autres revenus de source canadienne
- Case 15** — Revenus étrangers
Lisez les renseignements à la ligne 121 de votre guide d'impôt pour savoir comment indiquer les montants des cases 14 et 15 dans votre déclaration.
- Case 16** — Impôt étranger payé
Ce montant sert à calculer votre crédit pour impôt étranger. Pour en savoir plus, lisez les renseignements à la ligne 405 de votre guide d'impôt.
- Case 17** — Redevances de source canadienne
Inscrivez à la ligne 104 de votre déclaration les redevances sur un ouvrage ou une invention dont vous êtes l'auteur et qu'aucune dépense ne lui est associée. Si des dépenses lui sont associées, la redevance doit être déclarée comme revenu d'un travail indépendant à la ligne 135. Inscrivez les autres redevances que vous touchez à la ligne 121.
- 18 Dividendes sur gains en capital** — Inscrivez ce montant à la ligne 174 de l'annexe 3. «Gains (ou pertes) en capital.»
- Case 19** — Revenus accumulés : Rentes
Ce montant est la partie «revenu» des rentes ordinaires. Si vous avez 65 ans ou plus à la fin de l'année, ou si vous avez reçu des paiements de rentes en raison du décès de votre époux ou conjoint de fait, déclarez ce montant à la ligne 115 de votre déclaration. Autrement, inscrivez-le à la ligne 121.
- 21 Code du feuillet** — Le code dans cette case indique que ce feuillet est original («O»), un feuillet modifié («M») ou un feuillet annulé («C»).
- 22 Numéro d'identification du bénéficiaire** — Si vous êtes un particulier (autre qu'une fiducie), ce numéro est votre NAS. Dans tous les autres cas, il s'agit de votre numéro d'entreprise de 9 caractères.
- 23 Type de bénéficiaire** — Le code dans cette case indique si le montant a été payé à un particulier («1»), à un compte conjoint («2»), à une société («3»), à une association, une fiducie, un club ou une société de personnes («4»), ou à un gouvernement («5»).
- 24 Dividendes déterminés de sociétés canadiennes** — Le montant qu'un particulier doit déclarer comme revenu est le montant de la case 25. Le crédit d'impôt pour dividendes auquel un particulier a droit figure à la case 26. Pour en savoir plus, lisez les renseignements aux lignes 120 et 425 de votre guide d'impôt.
- 25**
- 26**
- 27 Devises étrangères** — Laissez cette section en blanc si les sommes que vous déclarez sont en dollars canadiens. Lisez les renseignements à la case 27 dans le guide T4015, Guide T5 - Déclaration des revenus de placement.
- 28 Succursale** — Si vous remplissez une déclaration de renseignements T5 au nom d'un établissement financier ou d'une entreprise semblable, inscrivez à la case 28 le code de domiciliation approprié ou le code d'identification de la succursale bancaire du bénéficiaire (jusqu'à huit caractères).
- 29 Numéro de compte du bénéficiaire** — Si vous connaissez le bénéficiaire par son numéro de compte ou de police, inscrivez ce numéro (jusqu'à 12 caractères).
Il se peut que vous deviez payer votre impôt par acomptes provisionnels. Pour en savoir plus, composez le 1-800-959-7383.

Selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*, vous devez fournir, sur demande, votre numéro d'assurance sociale (NAS) à toute personne qui établit un feuillet de renseignements à votre nom. Si vous n'avez pas de NAS, vous devez en obtenir un auprès d'un Centre Service Canada.

Pour en savoir plus sur "Autres renseignements," consultez la section "Autres renseignements" de la publication T4015, Guide T5 - Déclaration des revenus de placements.

Instructions et explication relatives aux cases du relevé 3

S'il y a lieu, reportez les montants inscrits aux cases de ce relevé aux lignes correspondantes de votre déclaration de revenus.

D — Intérêts (ligne 130)

Avis aux bénéficiaires qui sont des sociétés, des sociétés de personnes ou des fiducies

Les montants inscrits sur ce relevé doivent être utilisés pour remplir la *Déclaration de revenus des sociétés* (CO-17), la *Déclaration de renseignements des sociétés de personnes* (TP-600) ou la *Déclaration de revenus des fiducies* (TP-646), selon le cas.

Note : Si un code de devise est inscrit à la case « Code de la devise », les montants inscrits sur ce relevé sont en monnaie étrangère. Vous devez les convertir en dollars canadiens avant de les reporter sur une déclaration, sauf si vous êtes une société et que la monnaie étrangère correspond à celle que vous avez choisie pour déclarer vos revenus dans une monnaie fonctionnelle.

Renseignements complémentaires

- E-1 — Montant réel des dividendes déterminés
- E-2 — Montant réel des dividendes ordinaires
- H-2 — Revenus provenant de droits d'auteur. Ces revenus peuvent donner droit à la déduction pour droit d'auteur (ligne 297).
- 200 — Nom de la devise utilisée
- 201 — Numéro d'assurance sociale de l'un des titulaires du compte en commun
- 202 — Numéro d'assurance sociale de l'un des titulaires du compte en commun
- 203 — Numéro d'assurance sociale de l'un des titulaires du compte en commun
- 204 — Numéro d'assurance sociale de l'un des titulaires du compte en commun
- 205 — Compte de dividendes non réclamés
- 206 — Compte d'intérêts non réclamés
- 207 — Compte de dividendes non réclamés — Impôt retenu (ligne 451)
- 208 — Compte d'intérêts non réclamés — Impôt retenu (ligne 451)



6, 45E AVE
LACHINE QC H8T 2L7
00911

Printed on: January 15, 2015

If you have questions regarding this
summary, please call CIBC at
1-800-787-1157



Registered Name(s)

006928

GIC Investment Account Number
83-7738172

HARMONIE DE LACHINE.
214-800 RUE SHERBROOKE
LACHINE QC H8S 1H2

GIC Interest Summary for 2014

GIC Number	Interest Paid	Interest Accrued, not Paid	Interest Reported in Prior Years	Net Interest Reported
CIBC GICs				
Short-Term GIC				
STGIC-00043	13.84			13.84
STGIC-00051	115.09			115.09
CIBC Total	(Reported on T5/R3 #706193456)			000012893

